



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
Government of Canada Building
101 - 22nd Street East, Suite 110
Saskatoon
Saskatchewan
S7K 0E1
Bid Fax: (306) 975-5397

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services
Canada/Réception des soumissions Travaux publics et
Services gouvernementaux Canada
Government of Canada Building
101 - 22nd Street East
Suite 110
Saskatoon
Saskatche
S7K 0E1

Title - Sujet Engines and Main Assembly Repairs	
Solicitation No. - N° de l'invitation W0142-19X033/B	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client W0142-19X033	Date 2019-06-20
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$STN-205-5167	
File No. - N° de dossier STN-8-41067 (205)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-06-28	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Baessler, Nancy	Buyer Id - Id de l'acheteur stn205
Telephone No. - N° de téléphone (306) 241-2826 ()	FAX No. - N° de FAX (306) 975-5397
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Compte rendu de la visite des lieux

W0142-19X033 - Réparations de moteurs et de composants principaux (M et CP) Le 13 juin 2019 à 8 h 30

- **Points saillants de la demande de propositions (DP)**
 - Vous pouvez soumettre vos propositions au moyen de Connexion postel. Vous trouverez de plus amples détails à ce sujet dans la DP.
 - La visite des lieux est optionnelle. Ainsi, les soumissionnaires qui n'y ont pas participé pourront tout de même présenter une proposition.
 - Vous devez présenter un Plan qualité avec votre proposition, conformément à l'article 3.1.4 de la DP, qui comprend un lien vers la clause pertinente du Guide des CCUA.
 - Pour le moment, la date de clôture de la DP est le 28 juin, à 14 h, HNC.
 - Toute question relative à la présente demande de propositions peut être soumise jusqu'à cinq jours avant la date de clôture.
 - Pour ce qui est de l'évaluation, vous trouverez les détails pertinents dans la Partie 4 de la DP. Celle-ci décrit la manière dont les prix seront calculés et comment les critères obligatoires et cotés seront utilisés.
 - Ce besoin comporte une exigence en matière d'assurance. Vous trouverez des détails à ce sujet à l'annexe C.
 - Pour le moment, la limite pour les autorisations de tâches est 100 000 \$. Toutefois, ce montant pourrait changer, selon les besoins et l'ampleur des travaux requis. Il s'agit uniquement d'un outil à des fins de gestion du contrat.
 - Si vous avez des questions et vous souhaitez communiquer avec l'autorité contractante, Nancy Baessler, vous trouverez ses coordonnées dans la Partie 7, article 7.5, Responsables.
 - Vous trouverez de plus amples renseignements sur le Plan qualité requis à l'article 7.9.4.

- **Aperçu de l'Énoncé des travaux (EDT)**
 - Tâches : inspection, réparation, révision, mise à l'essai et certification.
 - Délais de réponse – 28 jours civils après la collecte. Les parties conviendront d'un commun accord de toute dérogation à cette règle.
 - L'entrepreneur sera escorté sur la Base puisqu'il n'y a pas d'exigence relative à la sécurité associée au présent besoin.
 - Dans la mesure du possible, la collecte et la livraison devraient avoir lieu en même temps.
 - Réparation non rentable (RNR) : l'entrepreneur devra respecter le processus précisé dans l'EDT.
 - Essais : l'entrepreneur doit entreprendre des essais conformément au document intitulé *Army Equipment Support Publications (AESP)*, soit la publication du soutien technique de l'Armée – PSTA en français, ou aux normes de l'industrie. Les détails précis figurent dans l'EDT.
 - Devis de réparation : s'il n'y en a pas, l'entrepreneur doit en rédiger un et le faire approuver.

- Le Plan qualité doit être préparé selon la dernière édition de la norme ISO 10005:2005 « Systèmes de management de la qualité – Lignes directrices pour les plans qualité ».
 - Pièces : L'entrepreneur doit utiliser les pièces du fabricant d'équipement d'origine (FEO) fournies par la BATUS. Lorsque cela n'est pas possible, l'entrepreneur devra acquérir les pièces et fournir un certificat de conformité.
 - Emballage : vous trouverez tous les détails pertinents sur ce qui est requis en matière d'emballage dans l'EDT.
 - L'établissement des prix et la facturation devront être conformes aux modalités de la DP et de la Base de paiement.
 - L'entrepreneur sera tenu responsable des heures facturées.
 - Il n'y a aucune garantie de production pour les travaux
- **Renseignements fournis par le MDN**
 - Autorisations des tâches (AT)
 - On débutera par des autorisations de tâches (AT) mensuelles, mais cela pourrait changer, au besoin.
 - L'entrepreneur doit présenter sa facture lorsqu'il retourne les articles. Il peut uniquement facturer les travaux réellement effectués.
 - Le MDN assurera la surveillance et la gestion du contrat.
 - La limite des AT peut être modifiée, au besoin.
 - Le paiement se fait net 30 jours après réception d'une facture acceptable ou d'un bien, selon la date la plus tardive.
- **Aperçu de l'annexe F – Critères d'évaluation technique**
 - Il y a six (6) critères obligatoires. Si la proposition d'un entrepreneur les respecte tous, elle passera à la prochaine étape, soit l'évaluation des critères cotés. Cette demande de propositions comprend deux (2) critères cotés.
 - Les fournisseurs doivent inclure le plus de renseignements possible dans leurs propositions afin de démontrer qu'ils satisfont à chaque critère d'évaluation.

Questions et réponses :

- Q1. Dans l'article 5.22, le terme « moteur » est mentionné, mais il entre en conflit avec la liste des groupes motopulseurs. CV8 est un groupe motopulseur, mais il est énuméré sous « moteur ».
- R1. CV8 est un groupe motopulseur et non pas un moteur. La DP sera modifiée pour refléter ce changement. Sections à modifier : EDT, Base de paiement, et les critères d'évaluation financière de la Partie 4.